

# Ancrer les droits humains, la démocratie et l'état de droit dans le sport

Le sport est confronté à de nombreuses menaces, souvent de nature transnationale et ne cessant d'évoluer. Protéger son intégrité nécessite une coopération internationale forte et une implication de toutes les parties prenantes. Telle est la position défendue par le Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, **Bjørn Berge**.



Les priorités stratégiques du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport jusqu'à 2025 sont fondées sur un objectif crucial : s'assurer que les droits humains, la démocratie et l'état de droit soient ancrés dans le sport et, à travers lui, dans nos sociétés. Nous avons besoin d'intégrité dans le sport.

Le sport est confronté à des menaces complexes et en constante évolution, telles que le dopage, la violence lors des manifestations sportives, la manipulation des compétitions ou la commercialisation du sport à l'échelle mondiale. Tant au niveau national qu'international, ces menaces mettent à l'épreuve l'intégrité du sport et les valeurs que tous les sports doivent représenter et véhiculer.

Le Conseil de l'Europe promeut et encourage la coopération internationale, notamment grâce à un forum unique réunissant les gouvernements, les organisations sportives et les ONG : l'Accord partiel élargi sur le sport (APES). La Charte européenne du sport, préparée par l'APES et adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe il y a deux ans, définit clairement notre feuille de route. Elle stipule que l'intégrité du sport comprend l'intégrité personnelle de toute personne impliquée dans le sport, l'intégrité compétitive pour garantir le fair-play et l'intégrité organisationnelle qui repose sur une bonne gouvernance et des organisations sportives qui montrent l'exemple à suivre.

## « Une feuille de route : la Charte européenne du sport »

EN

### Embedding human rights, democracy and the rule of law in sport

Sport is faced with numerous, ever-changing threats, often of a transnational nature. Protecting its integrity requires strong international cooperation and the involvement of all the stakeholders. That is the position held by **Bjørn Berge**, Deputy Secretary General at the Council of Europe.

The Council of Europe's strategic priorities in the field of sport until 2025 are based on one vital aim: ensuring that human rights, democracy and the rule of law are firmly embedded in sport, and through sport, in society. We need integrity in sport. Sport is faced with complex, constantly evolving threats, such as doping, violence at sporting events, match-fixing, or the world-scale commercialisation of sport. At both the national and the international level these threats challenge the integrity of sport and the values which all sports should represent and transmit.

The Council of Europe is promoting and encouraging international cooperation, partly through a unique forum bringing together governments, sports organisations and NGOs: the Enlarged Partial Agreement on Sport (EPAS). The European Sports Charter, prepared by EPAS and adopted by the European Council's Committee of Ministers two years ago, clearly defines our roadmap. It states that the integrity of sport includes the personal integrity of every person involved in sport, integrity in competitions to guarantee fair play, and organisational integrity based on good governance and exemplary sporting organisations.

To guarantee the efficacy of this cooperation, on 27 September 2023 the Committee of Ministers adopted a Declaration on Sport Integrity, through which the 46 Member States of the Council of Europe stress the need to ensure a global approach to protect and promote sport integrity effectively. This Declaration heralds a new era for the Council of Europe's involvement in the field of sport for the coming years. 2024 is a key year, with two major sporting events in Europe: Euro 2024 in Germany and the Olympic and Paralympic Games in France.

Our work uses a series of tools which we developed together in the Council of Europe. It is based mainly on judgements from the European Human Rights Court, which are binding for the 46 CoE Member States. There are also the three treaties specific to sport, the Anti-Doping Convention, the Macolin Convention on match fixing and the Saint-Denis Convention on an integrated safety, security and service approach at football matches and other sports events.

Sport integrity also requires international cooperation, because the threats to sport are often transnational in their nature.

Pour garantir l'efficacité de cette coopération, le Comité des Ministres a adopté, le 27 septembre 2023, une Déclaration sur l'intégrité du sport par laquelle les 46 états membres du Conseil de l'Europe soulignent « la nécessité d'assurer une approche globale pour protéger et promouvoir efficacement l'intégrité du sport ». Cette Déclaration inaugure une nouvelle ère pour les activités du Conseil de l'Europe dans le domaine du sport pour les années à venir. Et 2024 est une année-clé, avec deux événements sportifs majeurs qui se dérouleront en Europe : l'Euro 2024 en Allemagne et les Jeux Olympiques et Paralympiques en France. Nos travaux s'appuient sur une série d'outils que nous avons développés ensemble au sein du Conseil de l'Europe. Il s'agit avant tout des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, qui sont contraignants pour les 46 États membres du Conseil de l'Europe. Il y a aussi les trois traités spécifiques au sport, la Convention contre le dopage, la Convention de Macolin sur la manipulation des compétitions sportives et la Convention de Saint-Denis sur une approche intégrée de la sûreté, de la sécurité et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives.

L'intégrité du sport nécessite également une coopération internationale car les menaces qui pèsent sur le sport sont souvent de nature transnationale. En ce qui concerne les menaces liées au crime organisé, le Conseil de l'Europe dispose d'une expertise grâce à ses organes spécialisés tels que le Groupe d'États contre la corruption (GRECO) et le Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (MONEYVAL).

Les protocoles d'accord avec les organisations partenaires, telles que l'Agence Mondiale Antidopage, l'UEFA et la FIFA, définissent des objectifs et des outils communs pour notre lutte conjointe contre la corruption dans le sport, entre autres priorités.

Aujourd'hui, grâce à la Déclaration sur l'intégrité nous pouvons aller encore plus loin. Toutes les parties prenantes doivent jouer leur rôle. Et le fait que la Déclaration appelle à une coopération renforcée pour lutter contre la criminalité transfrontalière liée au sport ne fait qu'ajouter à l'urgence de la question : le réseau international de magistrats et de procureurs (MARS) que l'APES a mis en place y contribuera de manière essentielle.

Nos États membres auront l'occasion d'échanger sur ces questions à la 18e Conférence du Conseil de l'Europe des ministres responsables du sport, qui se tiendra à Porto (Portugal), du 8 au 10 octobre 2024.

Alors que cette année marque également le 75e anniversaire du Conseil de l'Europe et que nous continuons à travailler pour l'unité, notre rôle déterminant dans la création de liens entre les parties prenantes, les gouvernements et les organisations sportives reste plus que jamais d'actualité. Une actualité qui nous renvoie sans cesse au besoin de nous rassembler autour de nos valeurs, le sport étant une activité qui favorise particulièrement cette union.



## “A roadmap: The European Sports Charter”

When it comes to threats from organised crime, the Council of Europe benefits from expertise thanks to its specialised bodies such as the Group of States against Corruption (GRECO) and the Committee of Experts on the Evaluation of Anti-Money Laundering Measures and the Financing of Terrorism (MONEYVAL).

The Memoranda of Understanding with partner organisations, such as the World Anti-Doping Agency, UEFA and FIFA, define the common objectives and tools for our joint fight against corruption in sport, amongst other priorities.

Today, the Declaration on Integrity means we can go further. All the stakeholders must play their part. The fact that the Declaration calls for stronger cooperation to combat cross-border crime linked to sport only adds to the urgency of the issue: the international network of Magistrates (MARS) set up by EPAS will make an essential contribution.

Our Member States will have the chance to discuss these questions at the 18th Council of Europe Council of Ministers for Sport to be held in Porto (Portugal) from 8 to 10 October 2024.

While this year also marks the 75th anniversary of the Council of Europe, and we continue to work for unity, our decisive role in creating links between stakeholders, governments and the sports bodies remains as important as ever. The current state of affairs makes it increasingly necessary to unite around our values, and sport is an activity which is particularly favourable to this union.

# Protéger l'intégrité du sport : le rôle de l'APES

Institué par le Conseil de l'Europe, l'Accord partiel élargi sur le sport (APES) est une plateforme de coopération visant à accompagner les États membres vers une meilleure gouvernance des enjeux liés à l'intégrité du sport. Un article d'**Andrea Carletti**, vice-président du Comité de direction de l'APES.

L'Accord partiel élargi sur le sport (APES), en tant que plateforme de coopération intergouvernementale, offre un espace privilégié pour les échanges et le dialogue entre les autorités publiques, les ONG et la société civile engagées dans des politiques liées au sport, créant ainsi un réseau de parties prenantes au potentiel considérable. Ces échanges et ce dialogue au sein de l'APES se matérialisent par diverses actions concrètes : un travail normatif, un renforcement de l'expertise et des pratiques de terrain, un partage d'expériences, une sensibilisation aux questions d'actualité et, enfin, une progression de la réflexion sur les tendances émergentes.

## Rendre le sport plus éthique, plus inclusif et plus sûr

L'APES joue ainsi un rôle de stimulateur politique en offrant à ses États membres et à ses mandants une plateforme unique les accompagnant dans la définition de nouvelles normes et lignes directrices. La Charte européenne du sport, révisée en 2021 sur la base des travaux de l'APES pour intégrer les dernières évolutions des politiques sportives, promeut un ensemble de principes visant à rendre le sport plus éthique, plus inclusif et plus sûr. L'intégrité du sport est reconnue comme étant désormais multidimensionnelle et fondée sur une approche holistique. Le Comité des ministres du Conseil de l'Europe, dans sa Déclaration sur l'intégrité du sport, a invité à cet égard l'APES à « étudier les moyens de renforcer les normes relatives à l'intégrité du sport, y compris par le biais d'un éventuel cadre juridique pour le respect de cette intégrité ».

## « L'APES joue un rôle de stimulateur politique »

et les comportements contraires à l'éthique », l'APES s'efforce de renforcer l'expertise et les pratiques de terrain. Il s'agit là d'une autre valeur-clé du travail de l'APES : cibler les politiques nationales et leur mise en œuvre. Grâce à ses visites de soutien et de suivi basées sur la Charte européenne du sport, l'APES fournit à ses États membres des conseils et une assistance sur mesure pour la mise en œuvre des normes définies dans la Charte. Ces visites permettent de rencontrer l'ensemble des acteurs impliqués dans les politiques sportives d'un pays et de travailler avec eux à l'identification des domaines d'amélioration de leurs politiques et de leurs pratiques.

Compte-tenu des multiples menaces qui pèsent sur l'intégrité du sport, notamment « les infractions pénales telles que la corruption, la fraude et la coercition, mais aussi les violations des règles statutaires et disciplinaires

EN

## Protecting the integrity of sport: the role of EPAS

Set up by the Council of Europe, the Enlarged Partial Agreement on Sport (EPAS) is a cooperation platform designed to support member states in their efforts to improve governance of sport integrity issues. An article by **Andrea Carletti**, Vice-President of the EPAS Board of Directors.

As a platform for intergovernmental co-operation, the Council of Europe's Enlarged Partial Agreement on Sport (EPAS) provides a dedicated space for privileged exchanges and dialogue among

public authorities, NGOs and the civil society engaged in sport-related policies, creating a network of stakeholders with considerable potential.

Such exchanges and dialogue within EPAS materialise in different sets of concrete actions: standard-setting work, reinforcement of expertise and practices at ground level, sharing of experience, raising of awareness of topical issues, and finally, progress of reflexions on emerging trends.



## Make sport more ethical, more inclusive and safer

EPAS acts as a policy enhancer in providing a unique platform for its member States and constituents to set new standards and guidelines. The European Sports Charter for instance, revised in 2021 on the basis of the work of EPAS to reflect the latest developments in sport policies, promotes a set of principles which aim to make sport more ethical, more inclusive and safer. Integrity of sport is acknowledged as now being multi-dimensional and based on a holistic approach. The Council of Europe's Committee of Ministers, in its Declaration on sport integrity, invited in this regard EPAS "to explore how to reinforce the standards in relation to sport integrity, including through a possible legal framework for upholding such integrity".

Considering the multiple threats to sport integrity, which include "criminal offences such as corruption, fraud and coercion, but also violations of statutory and disciplinary regulations and unethical behaviour", EPAS is working to reinforce the expertise and practices at ground level. This is another key value of the work of EPAS: targeting the national policies and their implementation. Through its support and follow-up visits based on the European Sports Charter, it provides its member States with tailored advice and assistance in the implementation of the standards defined in the European Sports Charter. Those on-site visits enable to meet all stakeholders involved in



### Des conseils et une assistance sur-mesure

Dans le cadre du projet « Start to Talk », l'APES a réuni des autorités publiques, le mouvement sportif et des experts en matière de protection de l'enfance afin de partager leurs bonnes pratiques concernant la création d'un environnement sportif plus sûr pour les enfants. Cette activité de coopération a débouché sur l'élaboration de feuilles de route nationales destinées à mettre en œuvre des stratégies politiques en la matière. Ce qui s'est déroulé en Bulgarie en 2023 à la suite d'un processus de consultation des enfants eux-mêmes et de deux tables rondes réunissant des experts du sujet, est un exemple pertinent à cet égard.

En plus d'assurer la coopération entre de multiples parties prenantes, l'APES se distingue comme un laboratoire d'initiatives stimulant la réflexion et identifiant les questions émergentes liées au sport et à son intégrité. C'est le cas du Pool d'experts internationaux sur le sport sûr, créé en 2021 et composé de 40 membres qui défendent un sport sûr pour les enfants. Ce pool élabore et diffuse du matériel et de la connaissance sur le sport sûr et offre à ses membres un espace de coopération. En 2023, il a produit deux documents principaux : un glossaire et une compilation d'outils. En 2024, les efforts porteront sur la question du recrutement dans le sport et sur la question des traumatismes.



sport policies in a country and work with them on identifying areas for further improvement of their policies and practices.

### Tailored advice and assistance

In the framework of the project "Start to Talk", EPAS has brought together public authorities, sport movement and experts in child safeguarding to share examples of best practice on how to provide a safer sport environment for children. This co-operative activity leads to the development of national roadmaps designed to implement national policy strategies on child safeguarding. A relevant example was the one which took

place in Bulgaria in 2023, following a child consultation process and two roundtables with experts on the topic. In addition to ensuring multi-stakeholders co-operation, EPAS stands out as a laboratory for thought-provoking initiatives and identifying emerging issues related to sport, and its integrity.

Such is the case of the multidisciplinary Pool of International Experts on Safe Sport established in 2021 which is composed of 40 members, advocates for safe sport for children. The Pool develops and disseminates materials and expertise on safe sport and provides a space for its members to co-operate.

In 2023, the Pool produced two main deliverables: a Glossary on safe sport and a Compilation of safe sport tools. In 2024, the focus of the efforts will be on safer recruitment in sport and trauma informed processes.

Moreover, in addressing emerging and transnational issues on sport integrity, EPAS has set up, under its authority, a network of Magistrates/Prosecutors Responsible for Sports, called "MARS". Creating synergies between different countries and systems of law, this network aims to strengthen international co-operation and to promote

the exchange of information in protecting all three components of sport integrity. This is another good example of networking which is carried out by EPAS that could be spread to other areas of integrity, in sport and beyond.

EPAS is diverse in its composition, it is ambitious in its objectives, it has a range of tools and is effective in its actions to protect sport integrity. The various illustrations given in this article, be it of new norms, new tools, new practices, new models born at EPAS, all converge towards the protection of sport. And the first step to protect sport is to tackle all threats to its integrity.

« EPAS acts as a policy enhancer »



04/12/2023 Réunion/Meeting «MARS» ©Council of Europe

En outre, pour traiter des questions émergentes et transnationales relatives à l'intégrité du sport, l'APES a mis en place, sous son autorité, un réseau de magistrats/procureurs responsables du sport, appelé « MARS ». Créant des synergies entre différents pays et systèmes juridiques, ce réseau vise à renforcer la coopération internationale et à promouvoir l'échange d'informations pour protéger les trois composantes de l'intégrité du sport. Il s'agit là d'un autre bon exemple de mise en réseau réalisé par l'APES, qui pourrait être étendu à d'autres domaines de l'intégrité, dans le sport et au-delà.

L'APES est diversifiée dans sa composition, ambitieuse dans ses objectifs, dispose d'une gamme d'outils et est efficace dans ses actions de protection de l'intégrité du sport. Les différentes illustrations citées tout au long de cet article convergent toutes vers la protection du sport. Et la première étape pour protéger le sport est de s'attaquer à toutes les menaces qui pèsent sur son intégrité.

[www.coe.int](http://www.coe.int)



# Les agents de **protection de l'enfance** dans le sport : mieux comprendre pour mieux agir

Les pratiques de protection de l'enfance se renforcent au sein des structures sportives. **Elena Casero**, gestionnaire de programmes pour l'APES du Conseil de l'Europe, souligne l'importance des agents de protection de l'enfance dans ce domaine.

Les autorités publiques et les organisations sportives adoptent, chaque jour, de nouvelles mesures pour créer des environnements plus sûrs et plus sains pour les enfants et les jeunes athlètes. Cela passe notamment par la création de postes d'agents de protection de l'enfance, ou « Child Safeguarding Officer » (CSO), dans les structures sportives publiques et privées. Les CSO constituent des acteurs-clés dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques efficaces de protection de l'enfance. Leurs responsabilités peuvent inclure, entre autres, le recueil et le traitement des préoccupations dans les milieux sportifs, la communication des cas et la diffusion des protocoles de sauvegarde.



EN

## **Child Safeguarding Officer: better understanding for better implementation**

Child protection practices are gaining ground within sports organizations. **Elena Casero**, Programme Manager for EPAS, Council of Europe, underlines the importance of Child Safeguarding officers in this field.

Public authorities and sport organisations are increasingly taking meaningful action to create safer and healthier environments for children and young athletes, including the establishment of Child Safeguarding Officer (CSO) roles in public and private sport structures. CSOs are key stakeholders in the development and implementation of effective child protection policies and their responsibilities may include, among others, addressing concerns in sport settings, communicating cases and disseminating safeguarding protocols.

### **Créer des environnements plus sûrs et plus sains**

Les normes internationales sur la protection des enfants dans le sport commencent à exiger la création de tels postes. Certains pays ont par ailleurs inclus cette obligation dans leur législation nationale. Le projet « Donnons de la voix » (Start to Talk), mis en œuvre par l'APES, aide les pays et les organisations sportives à répondre à cet appel. Ce projet les aide à comprendre comment les CSO peuvent s'intégrer aux cadres juridiques et politiques spécifiques sur la protection de l'enfance ou encore comment identifier les responsabilités essentielles des CSO à partir desquelles des programmes d'études et des profils de poste peuvent être élaborés. « Donnons de la voix » propose également des modules de formation pour les parties prenantes ayant des responsabilités en matière de protection de l'enfance, tant dans le secteur public que dans celui du sport, en utilisant une approche axée sur les traumatismes.

### **Faire entendre la voix des enfants et des jeunes**

Le projet fait également entendre la voix des enfants et des jeunes, reconnaissant qu'ils contribuent activement aux processus de prise de décision sur les questions qui affectent leur vie. Une initiative pilote impliquant la consultation des enfants et le rôle des CSO a été organisée par l'APES en mai 2023, en collaboration avec l'Agence nationale bulgare pour la protection de l'enfance. La réussite de cette expérience nous a encouragé à poursuivre sur cette voie et à renforcer la coopération avec les enfants et les jeunes dans les futurs processus.

L'APES a également développé d'autres outils pour soutenir les pratiques de protection de l'enfance dans le cadre d'un sport plus sûr. Il s'agit notamment du Pool d'experts internationaux sur un sport sûr, qui comprend une catégorie spécifique « CSO ». En outre, le Centre de ressources pour un sport sûr fournit des exemples d'organisations incluant de longue date des CSO et offre des conseils pratiques pour la mise en place de certaines procédures, comme les systèmes de soutien ou la gestion des cas.

### **Creating safer and healthier environments**

International standards on child protection in sport have begun to call for the creation of these roles. Some countries have included this obligation in their national legislation. The "Start to Talk" project, implemented by the EPAS, supports countries and sports organisations in responding to this call. The project helps them to understand how CSO roles should be implemented according to specific legal and policy frameworks on child protection, and to identify the core responsibilities of CSOs from which curricula and job profiles can be developed. "Start to Talk" also provides training courses for stakeholders with child protection responsibilities from both the public and sport sectors, using a trauma-informed practice approach.

### **Giving children and young people a voice**

The project also includes the voices of children and young people, recognising them as active contributors to decision-making processes on issues that affect their lives. A pilot initiative involving the consultation of children in child protection and the CSO role was organised by EPAS in collaboration with the Bulgarian State Agency for Child Protection in May 2023. This successful experience has encouraged us to continue on this path and to strengthen cooperation with children and young people in future roadmap processes.

EPAS has developed other tools to support child protection practices in safe sport, including the Pool of International Experts on Safe Sport, which has a specific "CSO" category of professionals with this particular expertise. In addition, the Resource Centre on Safe Sport provides examples of well-established systems with CSO roles and guidance on relevant aspects of CSO practice such as support systems and case management.

# Lutter contre les discours de haine, pour construire des sociétés inclusives



www.pje-eu.coe.int

En 2024, le projet conjoint du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne « Combattre le discours de haine dans le sport » lancera la campagne #Sport IS Respect en France, en Allemagne, en Grèce, en Italie, au Monténégro et en Espagne. Un article de **Gabriela Matei**, Responsable du projet « Combattre le discours de haine dans le sport » au Conseil de l'Europe.

Dans le monde du sport, le discours de haine est apparu comme un symptôme troublant des tensions sociales plus profondes enracinées dans la culture, l'économie et la politique. Ces tensions ont trouvé dans le sport un terrain d'expression, agissant comme un test décisif pour les questions qui imprègnent notre société. Alors que nous naviguons sur ce terrain complexe, il est crucial de faire preuve de prudence et de réactivité, en reconnaissant que le sport peut soit amplifier ces tensions, soit servir d'outil puissant pour un changement positif.

Le sport, en tant que microcosme de la société, reflète les problèmes et les défis auxquels nous sommes confrontés. Il a le potentiel d'être un catalyseur pour la socialisation et la construction de la communauté, mais les comportements néfastes continuent de sévir dans le monde du sport. Ces préjugés se manifestent sous diverses formes, notamment la discrimination fondée sur la couleur, la langue, la religion, la nationalité, l'origine nationale ou ethnique, l'âge, le handicap, le sexe, l'identité de genre et l'orientation sexuelle. En matière de gouvernance, le sport reste un espace dominé par les hommes. Le racisme dans le sport est un problème global qui affecte les athlètes, les supporters et la réputation des ligues sportives. Tout incident peut ébranler le tissu social, car il signale à la minorité qu'elle ne fait pas partie de la société et qu'elle en est exclue.

Les derniers incidents survenus dans le football en Espagne, dans le basket en Grèce, en Italie ou lors de la Coupe du monde de rugby 2023 en France ont montré que les comportements haineux sont encore très répandus et qu'une action ferme donne des résultats immédiats. Ils ont prouvé l'importance de la prévention, la nécessité de mesures punitives plus efficaces, le besoin de soutenir les victimes affectées autant que la réhabilitation des auteurs.

Malgré les progrès réalisés en matière d'inclusion, il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire. Les organisations sportives, les parties prenantes et les supporters doivent relever collectivement ces défis. Il ne s'agit pas seulement de punir et de condamner les discours de haine, mais aussi de prendre des mesures proactives pour prévenir leur apparition et favoriser une culture sportive plus inclusive.

La campagne #Sport IS Respect vise à faire partie d'une solution favorisant l'inclusion et la diversité des athlètes professionnels et amateurs, aux niveaux national et local, en créant des espaces sportifs où tout le monde se sent bienvenu et en sécurité.

Toutes ces dimensions feront partie des approches stratégiques qui sont en préparation avec les gouvernements et les parties prenantes. Grâce à la campagne #Sport IS Respect, nous reconnaissons l'ampleur de ce problème et nous nous engageons à faire partie de la solution.

EN

## Addressing hate speech in sport to build inclusive societies

In 2024 the Council of Europe/European Union joint project "Combating hate speech in sport" will be launching the #Sport IS Respect campaign in France, Germany, Greece, Italy, Montenegro and Spain. An article by **Gabriela Matei**, Head of the "Combating hate speech in sport" project at the Council of Europe.



In the dynamic world of sport, hate speech has emerged as a troubling symptom of deeper social tensions rooted in culture, economy, and politics. It is within the realm of sports that these tensions find expression, acting as a litmus paper to the issues that permeate our society.

As we navigate this complex terrain, it is crucial to be cautious and responsive, recognizing that sport can either amplify these tensions or serve as a powerful tool for positive change.

Sport, as a microcosm of society, reflects the prevailing issues and challenges we face. It has the potential to be a catalyst for socialization and community building, but biased behaviors continue to plague the sporting world. These biases manifest in various forms, including discrimination based on color, language, religion, nationality, national or ethnic origin, age, disability, sex, gender identity, and sexual orientation. In terms of governance, sport is still a male dominated space. Racism in sport is a comprehensive issue that affects athletes, fans, and the reputation of sport leagues. Any incident can undermine the fabric of society as this signals to the minority they are not part of society, and they are excluded.

The latest incidents in football in Spain, in basketball in Greece, in Italy or during the 2023 Rugby World Cup in France showed that hateful behaviours are still widespread, that a firm action brings immediate results and proved the importance of prevention, the need for more effective punitive measures, the need for support of affected victims as much as the rehabilitation of perpetrators. Despite the strides made toward inclusivity, it is evident that there is much work to be done. Sports organizations, stakeholders, and fans alike must collectively address these challenges head-on. The onus lies not only on penalizing and condemning hate speech but also on proactive measures to prevent its occurrence and foster a more inclusive sport culture.

The #Sport IS Respect campaign aims at being part of the solution fostering inclusion, diversity for professional and amateur athletes at national and local levels by creating sport spaces where everyone feels welcome and safe.

All those dimensions will be part of the strategic approaches that are being prepared with governments and stakeholders. Through the #Sport IS Respect campaign we acknowledge the scale of this issue and commit to being part of the solution.

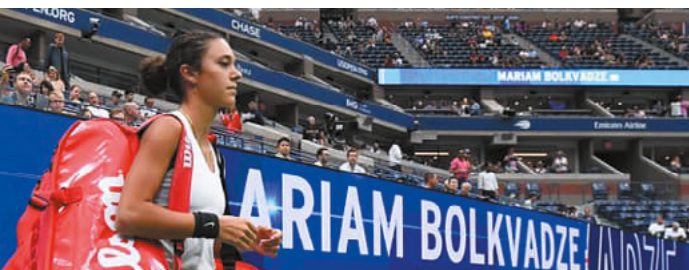


# Affecter une partie des revenus générés par les paris à une assistance contre la haine en ligne

Le harcèlement et la haine en ligne sont malheureusement monnaies courantes dans le sport. **Mariam Bolkvadze**, joueuse de tennis professionnelle, plaide pour qu'une assistance soit offerte aux sportifs, financée par les sociétés de paris sportifs.

Comme beaucoup de mes collègues, en tant que joueuse de tennis professionnelle, j'ai été confrontée au harcèlement en ligne dès mon plus jeune âge. La plupart de ces abus proviennent des réseaux sociaux, souvent associés à de faux comptes. Certains d'entre nous lisent les messages puis bloquent les comptes. D'autres essaient d'éviter leurs « demandes de messages ». Mais, inévitablement, nous finissons tous par voir ces messages haineux à un moment ou à un autre. Certains concernent notre tennis, nous dénigrent. D'autres sont carrément intimidants : des remarques et des insultes racistes, des menaces envers nous ou nos familles.

Il semble qu'une grande partie de ce harcèlement soit liée aux paris sportifs. Que vous ayez gagné ou perdu, il y a toujours quelqu'un qui espérait l'autre résultat. Je comprends qu'il s'agit d'un équilibre délicat : les contrats conclus par les instances sportives et les sociétés de paris génèrent d'importants revenus. Mais j'ai l'impression que les joueurs et joueuses qui participent à des tournois en dehors de l'élite sont injustement exposés au harcèlement alimenté par les paris, sans garanties adéquates sur place. Lors de tels tournois, il est courant d'avoir du public autour de nous, et peu ou pas de sécurité. Dans un sport aussi exigeant sur le plan individuel et financier, qui compte de nombreux jeunes joueurs, cette situation entraîne à n'en pas douter des problèmes de santé mentale et augmente le risque d'atteintes à l'intégrité des compétitions, comme le fait que des joueurs acceptent de manipuler des résultats.



Je ne sais pas quelle est la solution. Faut-il interdire les paris lors des tournois de moindre envergure ? Une autre solution, moins extrême, pourrait être d'affecter une partie substantielle des revenus générés par les contrats conclus avec les sociétés de paris à des services destinés aux joueurs, comme la présence de psychologues ou l'adoption de mesures de lutte contre le harcèlement. Il est essentiel que ce soutien soit disponible pour tous les joueurs et joueuses de tennis professionnels, et pas seulement pour les meilleurs d'entre eux.

Fin décembre, j'apprenais qu'à partir du 1er janvier le logiciel « *Threat Matrix* », développé par un groupe d'instances dirigeantes du tennis, serait déployé sur les réseaux sociaux, afin de surveiller les profils publics des joueurs et d'y déceler tout contenu abusif ou menaçant. L'agence de presse Reuters notait que les joueurs de tennis constataient « *une augmentation des abus en ligne à mesure que les paris sportifs se sont répandus ; les parieurs qui perdent de l'argent se défoulant sur les athlètes* ». Je me réjouis de voir que cette affaire est prise au sérieux et que les instances dirigeantes font souvent de leur mieux pour représenter et protéger les joueurs.

EN

## Devoting some of the revenue from betting to helping combat online hate

Unfortunately, online bullying and hate are common in sport. **Mariam Bolkvadze** is a professional tennis player pleading for athletes to be offered assistance, financed by sports betting companies.

Like many of my colleagues, as a professional tennis player I have been subjected to online bullying since I was a child. Most of this abuse comes from social media, often through false accounts. Some of us read the messages and then block the accounts. Others try to avoid their "message reminders". Inevitably, though, we all end up seeing these hateful messages at one time or another. Some of them concern our tennis, others denigrate us personally. Some are frankly intimidating: racist remarks and insults, or threats to us or our families.

A lot of this harassment seems to be linked to sports betting. Whether you win or lose, there is always someone who wanted the opposite result. I realise that there is a delicate balance here: the contracts between sporting bodies and the betting companies generate big revenues. But I have the impression that the players who take part in tournaments, with the exception of elite players, are unfairly exposed to the bullying fuelled by betting, without adequate guarantees in place. At such tournaments it is usual to be surrounded by the public with little or no security. In a sport which is so demanding both personally and financially, with a large number of young players, this situation undoubtedly leads to mental health problems and increases the risk of match fixing by inciting players to manipulate the results.

I do not know the solution to this problem. Should betting be forbidden for smaller-scale competitions? Another, less extreme solution might be to devote a substantial part of the money raised from the contracts signed with betting companies to services for the players, such as the presence of psychologists, or the adoption of schemes to combat bullying. The availability of this support is essential for all professional tennis players, not just for the top level.

At the end of December, I learnt that, from the 1st January, a group of tennis governing bodies will deploy "Threat Matrix" software to monitor players' public-facing profiles for abusive and threatening content. The Reuters Press Agency noted that tennis players had observed "*a rise in online abuse as sports betting has become more widespread, with bettors who lose money on matches taking their frustrations out on the athletes*". I am glad that this matter is being taken seriously and that often the governing bodies are doing their best to represent and protect players.



# Intégrité sportive : une lutte continue

Préserver l'intégrité des compétitions sportives est essentiel pour maintenir leur beauté et leur valeur. **Sophie Kwasny**, Secrétaire exécutive de l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe (APES), explore les défis auxquels le sport fait face et met en lumière les efforts du Conseil de l'Europe pour protéger cette intégrité à travers des instruments tels que la Charte européenne du sport et la Convention de Macolin.



Préserver l'intégrité des compétitions sportives vise à conserver à celles-ci toute la beauté de la performance, la magie de l'imprévisible et la valeur de l'effort, en garantissant l'équité et le respect des règles. Il s'agit notamment de lutter contre des pratiques abusives, frauduleuses ou illégales au moyen d'instruments ou mécanismes de protection et de prévention, qui tous reposent sur la coopération des parties prenantes. Dans l'environnement compétitif du sport, plusieurs phénomènes peuvent menacer l'intégrité des compétitions. C'est par exemple le cas du dopage, qui peut être de nature biologique et/ou se matérialiser sous la forme de tricherie technologique (dans le cyclisme par exemple). La manipulation des compétitions, qui se manifeste notamment par le truquage de rencontres sportives est un autre défi majeur de l'intégrité des compétitions. Préserver cette intégrité consiste donc notamment à assurer le respect des règles du jeu par les acteurs de ces compétitions, qu'il s'agisse des athlètes, de l'encadrement, des arbitres ou bien encore des dirigeants.

Le Conseil de l'Europe agit pour protéger cette intégrité depuis plusieurs décennies, avec au titre des instruments normatifs les plus récents la Charte européenne du sport, révisée en 2021, et la Convention de Macolin entrée en vigueur en 2019. La Charte européenne du sport définit ce que devraient être les principes fondateurs des politiques nationales relatives au sport. En son article 8, la Charte appuie notamment sur « l'importance pour les parties prenantes de promouvoir le fair-play en ce qu'il s'oppose aux problèmes concernant la triche, l'usage de stratégies déloyales, la manipulation des compétitions sportives et le dopage ».

## « Une révision prochaine du Code Mondial Antidopage »

EN

### Sport integrity: a constant battle

Preserving the integrity of sports competitions is essential to keeping their beauty and their value. **Sophie Kwasny**, Executive Secretary of the Enlarged Partial Agreement on Sport (EPAS), looks at the challenges facing sport and highlights the efforts of the Council of Europe to protect this integrity through such instruments as the European Sports Charter and the Macolin Convention.

Preserving the integrity of sports competitions aims to maintain all the beauty of the performance, the magic of the unexpected and the value of effort by ensuring fairness and respect for the rules. It is a question of fighting against abusive, fraudulent or illegal practices by means of tools and mechanisms for protection and prevention, all of which require the cooperation of those involved. In the competitive environment of sport, there are a variety of things that can threaten the integrity of competitions. One example is doping, which may be biological or take the form of technological cheating (in cycling, for example). The manipulation of competitions, which can be seen in match fixing, is another major challenge to the integrity of contests. Preserving this integrity depends then on ensuring respect for the rules from everyone involved in competitions, be they athletes, management and coaches, referees or directors. The Council of Europe has been acting to protect this integrity for several decades, and among its most recent standard-setting instruments are the European Sports Charter, revised in 2021, and the Macolin Convention, which came into force in 2019. The European Sports Charter defines what the founding principles of national policies relating to sport should be. In Article 8, the Charter stresses the importance for stakeholders to promote fair play by opposing "issues concerned with cheating, the use of unfair strategies... manipulation of sports competitions and doping".

The only rule in international law with worldwide effect on the manipulation of sports competitions, the Macolin Convention proposes a common legal framework to respond to this specific threat. The Convention has been ratified by 9 countries and signed by 32 others. It aims to bring together around this common legal framework – and at the national level, around the table of national platforms – all the stakeholders, including the public authorities, the sports organisations and the sports betting operators.

Historically, the Council of Europe's prime preoccupation in preserving the integrity of sport was the fight against doping, since 1967, when, following the tragic death of a cyclist in the Tour de France, the Council of Europe's Committee of Ministers adopted the resolution (67)12 on doping by athletes. This was the first international text attacking this phenomenon, and it was followed in 1989 by the adoption of the Anti-Doping Convention, bringing together 52 States, including 5 Observers.



Seule règle de droit international à portée mondiale sur la manipulation des compétitions sportives, la Convention de Macolin œuvre quant à elle à développer un cadre juridique commun pour lutter contre cette menace spécifique. Ratifiée par 9 pays, la Convention a été signée par 32 autres États. Elle s'attache notamment à rassembler autour de ce cadre juridique commun - et au niveau national autour de la table des plateformes nationales - toutes les parties prenantes, telles que les autorités publiques, le mouvement sportif et les acteurs du secteur des paris sportifs.

Historiquement, la principale préoccupation du Conseil de l'Europe en matière de préservation de l'intégrité des compétitions a été la lutte contre le dopage. En effet, dès 1967, suite notamment à la mort tragique d'un coureur lors du Tour de France, le Comité des ministres du Conseil de l'Europe avait adopté la résolution (67)12 sur le dopage des athlètes. Premier texte international s'attaquant à ce phénomène, il fut suivi en 1989 de l'adoption de la Convention antidopage, qui rassemble désormais 52 États, dont 5 observateurs. En 2002, la Convention a été complétée d'un protocole additionnel visant à faciliter la reconnaissance mutuelle des contrôles antidopage.

En tant qu'instrument juridique et de coopération internationale entre États et autres parties prenantes, la Convention a pour objectif de promouvoir l'harmonisation, aux niveaux national et international, des mesures prises contre le dopage. Pour s'assurer de la mise en œuvre des standards qu'elle promeut et de leur respect, la Convention antidopage dispose par ailleurs d'un groupe de suivi qui réunit tous les États parties à la Convention. Celui-ci a fait notamment du renforcement de l'égalité de genre dans la lutte contre le dopage une de ses priorités, en sollicitant les experts, les sportifs et les agences nationales anti-dopage afin d'identifier les carences dans le domaine et d'être en mesure d'établir des recommandations.



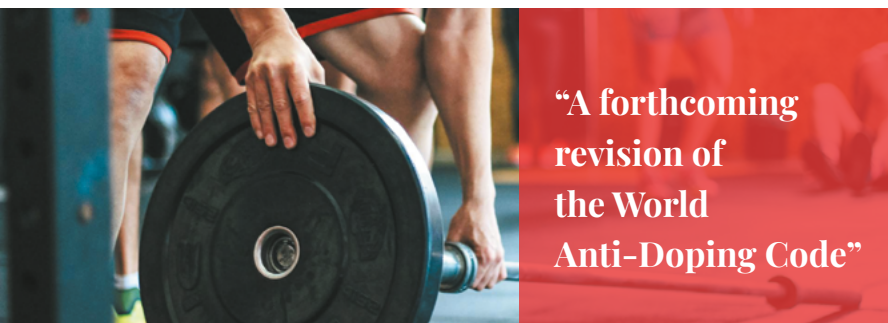
In 2002 the Convention was enhanced by an additional protocol aiming to facilitate mutual recognition of anti-doping controls. As a legal instrument and force for international cooperation between States and other stakeholders, the Convention's objective was to promote the harmonisation of measures taken against doping, at the national and international levels. To ensure that the standards set are implemented and respected, the Anti-Doping Convention can call on a monitoring group from all the States in the Convention.

One of the priorities of this group is strengthening gender equality in combating doping, by calling on experts, athletes and national anti-doping agencies to identify shortcomings in this area and be in a position to make recommendations.

Among its other priorities, the monitoring group is also studying the problem of doping in gyms, and is working on promoting European interests and values in World Anti-Doping Agency (WADA) standards, in the light of the forthcoming (2024-2025)

revision of the World Anti-Doping Code and international standards. The Ad Hoc European Committee for the World Anti-Doping Agency (CAHAMA) is responsible for coordinating the positions of the States Parties to the Convention and presenting these to WADA.

In spite of the legal instruments developed and implemented, threats to integrity persist and international cooperation is consequently vital. Ensuring that sports competitions remain fair and equitable is essential and it will continue to be a priority for the Council of Europe.



**“A forthcoming revision of the World Anti-Doping Code”**

Parmi ses autres priorités, le groupe de suivi de la Convention étudie également les enjeux du dopage dans les salles de sport et œuvre à la promotion des intérêts et valeurs européennes dans les standards de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), ceci dans l'optique de la révision prochaine (2024-2025) du Code mondial Antidopage et des standards internationaux. Une coordination des États parties à la Convention sur la position à porter au niveau de l'AMA s'effectue d'ailleurs grâce au Comité ad hoc européen pour l'AMA (CAHAMA).

Malgré les instruments juridiques développés et mis en œuvre, les menaces à l'intégrité subsistent et la coopération internationale reste par conséquent cruciale. S'assurer que les compétitions sportives soient justes et équitables est essentiel et c'est un objectif que le Conseil de l'Europe continuera de traiter en priorité.

[www.coe.int](http://www.coe.int)



# MARS : un réseau de magistrats et de procureurs pour protéger le sport

Pour répondre aux menaces transnationales dont le sport fait l'objet, les services de justice s'organisent. À l'initiative du Conseil de l'Europe, un réseau de magistrats et de procureurs européens a été mis en place. Un article de **Jean-Yves Lourguilloux**, procureur de la République adjoint à Marseille et président du réseau MARS.

Même s'il véhicule des valeurs positives, le sport n'échappe pas aux dérives de la société comme les violences, physiques ou verbales, ou les atteintes à la probité. Ces atteintes à l'intégrité du sport le mettent en péril. Elles déstabilisent les institutions chargées de son développement et, même, le déroulement des compétitions. La prévention est utile mais la répression est indispensable. Par leurs dimensions internationale, diplomatique, politique, et en raison de leurs liens avec des organisations criminelles, ces infractions sont difficiles à établir et à poursuivre. Il faut une détermination forte, une réactivité et une capacité à intervenir au niveau international. Il faut sortir du discours et favoriser

l'opérationnel. C'est l'idée qui a conduit à la création du réseau international des magistrats spécialisés dans le sport (MARS - Magistrat-es / Procureur-es Responsables du Sport). Il a fallu plusieurs années et le support du Conseil de l'Europe, sous l'égide de l'APES pour y parvenir. Ce réseau regroupe des procureurs d'une trentaine de pays, identifiés pour leurs compétences et leurs expériences. Europol, Interpol, Eurojust y participent comme invités, ainsi que Cybercrime, le GRECO<sup>1</sup> et Moneyval<sup>2</sup>.

Né officiellement à Strasbourg, en novembre 2022, il a tenu sa deuxième réunion en septembre 2023 à Paris.

Son objectif est d'améliorer la réponse judiciaire contre les atteintes à l'intégrité du sport, notamment en matière de manipulation des compétitions sportives. Il s'agit de renforcer la connaissance des phénomènes criminels et de mettre en place un réseau de coopération judiciaire internationale efficace.

Les réunions du réseau ont été l'occasion de regrouper plusieurs procureurs autour des thèmes de la lutte contre la manipulation des compétitions sportives, du dopage, de l'offre illégale de paris, des discours de haine dans le sport ou des dérives du supportérisme.

L'approche n'est pas uniquement judiciaire. Une partie des réunions est ouverte à des tiers : athlètes, lanceurs d'alertes, journalistes, experts, instances sportives, organisations internationales, services d'enquête et, évidemment, au bout de la chaîne, l'autorité judiciaire.

Nous avons dressé les grandes lignes de ce que pouvait être ce réseau : un lieu pour partager les informations, identifier les cibles criminelles, modéliser les stratégies d'enquête, améliorer la qualité des enquêtes avec le recours à l'analyse de données objectives et à des experts. Nous allons poursuivre ces objectifs dans un seul but : mener une lutte efficace contre les atteintes à l'intégrité du sport.

EN

## MARS: a network of magistrates and prosecutors to protect sport

In response to the transnational threats menacing sport, justice services are getting organised. On the initiative of the council of Europe, a network of European magistrates and prosecutors has been set up. An article by **Jean-Yves Lourguilloux**, assistant state prosecutor in Marseille and president of the MARS network.



Although sport conveys positive values, it is not immune to societal problems such as violence, both physical and verbal, or attacks on its probity. These abuses and attacks on its integrity put sport in danger. They destabilise the institutions responsible for its development and even the functioning of competitions. Prevention is a good idea, but suppression is vital.

These abuses are difficult to prove and prosecute because of their

political, diplomatic, international aspects and their links with criminal organisations. What is required is strong determination, reactivity and the capacity to intervene at the international level.

We need to stop talking and encourage action. This was the idea behind the creation of the international network of magistrates specialised in sport (MARS – Magistrates / Prosecutors Responsible for Sport). Several years and the support of the Council of Europe, under the auspices of EPAS, were needed to achieve this. The network brings together prosecutors from thirty or so countries, chosen for their competence and their experience. Europol, Interpol and Eurojust are participants, along with Cybercrime, GRECO<sup>1</sup> and Moneyval<sup>2</sup>.

Officially launched in Strasbourg in November 2022, the second meeting was held in September 2023 in Paris.

The objective is to improve the judicial response to attacks on the integrity of sport, particularly in the context of match-fixing. The idea is to increase knowledge of criminal phenomena and set up an effective network for international cooperation in the judiciary.

The meetings provided the chance to assemble several prosecutors around the themes of combating match-fixing, doping, illegal betting, hate speech in sport and the abuses to be found in fan groups.

The approach is not solely judicial. Part of the meetings is open to third parties: athletes, whistle-blowers, journalists, experts, sports bodies, international organisations, investigation services and, of course, at the end of the chain, the judicial authorities.

We set out the broad outlines of what this network could be: a place for sharing information, identifying criminal targets, devising enquiry strategies, improving the quality of enquiries with the help of the analysis of objective data and experts. We are pursuing these objectives with one end in view: effectively combating attacks on the integrity of sport.

1-Le Groupe d'État contre la Corruption (GRECO), organe du Conseil de l'Europe.-

The Group of States against Corruption (GRECO), a Council of Europe body

2-Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme  
Committee of Experts on the Evaluation of Anti-Money Laundering Measures and the Financing of Terrorism



# Le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS)

L'IPACS est une initiative multipartite créée en 2017 sous l'égide du Comité International Olympique (CIO). Elle a pour mission de rassembler les parties prenantes afin d'éliminer la corruption et de promouvoir la culture de bonne gouvernance dans le sport, précise **Konstantina Orologopoulou**, qui coordonne le dispositif depuis Lausanne.

Depuis 2017, le Comité directeur de l'IPACS a convenu de mettre en place des groupes de travail qui concentrent les efforts initiaux de l'IPACS sur l'élaboration de solutions réalisables pour traiter des domaines spécifiques de la corruption dans le sport :

- **Task Force 1** : réduire le risque de corruption dans les marchés publics liés aux événements sportifs et aux infrastructures.
- **Task Force 2** : garantir l'intégrité dans la sélection des grandes manifestations sportives.
- **Task Force 3** : renforcer la bonne gouvernance pour atténuer le risque de corruption.
- **Task Force 4** : renforcer la coopération efficace entre les autorités chargées de l'application de la loi, les autorités de justice pénale et les organisations sportives.

Grâce à ces groupes de travail, l'IPACS a développé une série de boîtes à outils, basées sur les normes internationales les plus élevées en matière de lutte contre la corruption et comprenant une variété d'exemples de meilleures pratiques. Ces outils peuvent aider les parties prenantes de l'IPACS à réduire les risques de corruption dans les domaines identifiés, tandis que les recommandations sont applicables au niveau national ou international. Parallèlement, l'IPACS vise à développer un réseau opérationnel entre la justice pénale, les autorités chargées de l'application de la loi et les organisations sportives, qui s'occupera de la gestion des dossiers.

La promotion et la mise en œuvre de la bonne gouvernance dans les organisations sportives ont été considérées comme essentielles pour prévenir, traiter et gérer les risques de corruption. Les avantages de la bonne gouvernance contribuent en outre à rendre les organisations efficaces, fiables et responsables devant leurs membres et à gagner la confiance de leurs partenaires et du public. En 2022, la Task Force 3 de l'IPACS a achevé l'étude comparative sur la gouvernance du sport, qui s'est appuyée sur les indicateurs de gouvernance existants élaborés par les fédérations sportives internationales. Ce travail a été coordonné par l'Accord partiel élargi sur le sport du Conseil de l'Europe, en collaboration avec une trentaine d'experts du mouvement sportif et des gouvernements. Il constitue une référence commune pour les gouvernements et le mouvement sportif en matière de bonne gouvernance dans le sport.

Depuis, le comité directeur a identifié la nécessité de veiller à ce que les outils de l'IPACS soient effectivement diffusés parmi les partenaires et les parties prenantes de l'IPACS afin d'améliorer la bonne gouvernance des organisations sportives au niveau national, régional et international. Une nouvelle Task Force a donc été créée, fusionnant les Task Forces 1, 2 et 3 : la Task Force sur la promotion de la bonne gouvernance pour prévenir la corruption dans le sport.

EN

## IPACS: The International Partnership against Corruption in Sport

IPACS is a multi-stakeholder initiative created in 2017 under the aegis of the International Olympic Committee (IOC). Its mission is to bring together stakeholders to eliminate corruption and promote a culture of good governance in sport, explains **Konstantina Orologopoulou**, who coordinates the scheme from Lausanne.

The IPACS Steering Committee, since 2017, agreed to set-up Task Forces that focus IPACS' initial efforts on developing actionable solutions for addressing specific areas of corruption in sport:

- **Task Force 1**: reducing the risk of corruption in procurement relating to sporting events and infrastructure.
- **Task Force 2**: ensuring integrity in the selection of major sporting events.
- **Task Force 3**: strengthening good governance to mitigate the risk of corruption.
- **Task Force 4**: enhancing effective cooperation between law enforcement, criminal justice authorities and sport organisations.

Through this work, IPACS has developed a range of toolkits, based on the highest international anti-corruption standards and including a variety of best practice examples. The toolkits can support the IPACS stakeholders in mitigating corruption risks in the identified areas, while the recommendations are applicable at national or international level. In parallel, IPACS aims to develop an operational network between criminal justice, law enforcement authorities and sports organisations, which will be dealing with case management.

The promotion and implementation of good governance in sports organisations has been seen as key to preventing, addressing and managing corruption risks. The benefits of good governance further contribute to make the organisations effective, reliable, and accountable to their members and trusted by their partners and by the public. In 2022, IPACS Task Force 3 completed the Sport Governance Benchmark, which used as basis existing governance indicators developed by the International Sports Federations. The work of the Benchmark has been coordinated for IPACS by the Enlarged Partial Agreement on Sport, in collaboration with about 30 experts from the sport movement and the governments. This Benchmark provides a common reference for governments and the sports movement on good governance in sport.

Since then, the Steering Committee identified the need to ensure that the IPACS tools are effectively disseminated among the IPACS partners and stakeholders to enhance good governance of sports organisations at national, regional and international levels. Thus, a new Task Force was established, merging Task Forces 1, 2 and 3: the Task Force on the Promotion of Good Governance to Prevent Corruption in Sport.

[www.olympics.com/ioc](http://www.olympics.com/ioc)

